

## Compte rendu de la séance du lundi 26 juin 2017

**Présents :** Jean-Claude KEFF, Maurice CHAUVEAU, Stéphanie BARRATA, , Jean-Pierre DOUMENS, , Danièle PAPY, René RAUZY

**Excusés :** Corinne COURATIER, Daniel LARDEAU, Alain Miquel

**Secrétaire de la séance :** Véronique CAMILLERIE

### **ORDRE DU JOUR:**

#### **1) Prêt auprès de la Caisse de Dépôts et de Consignations**

Le prêt sollicité auprès de cet organisme s'élève à 180 000,00 € dont 28 000, 00 € à taux 0.

Une délibération nécessaire pour autoriser Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cet emprunt a été prise à l'unanimité.

#### **2) CCHA-Désignation d'un délégué à la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC)**

Par délibération votée à l'unanimité Monsieur René RAUZY a été élu représentant de la Commune de Verdun à cette commission.

#### **3) Réflexion sur l'installation de la vidéo-surveillance :**

Lors de sa séance du lundi 29 mai, le Conseil Municipal avait émis l'idée d'une étude d'installation de caméras de surveillance à l'espace propriété de la Commune.

Le montant du devis présenté par une entreprise a été jugé trop onéreux par rapport aux bénéfices que nous aurions pu en tirer.

De ce fait, le projet d'installer ces appareils a été abandonné.

#### **4) Logements du Presbytère :**

Lors du débat concernant ce sujet, la location pourrait débuter le 1<sup>er</sup> octobre 2017, et les inscriptions seront reçues en Mairie jusqu'au 7 juillet 2017.

3 critères ont été retenus dans l'ordre suivant :

- Les enfants,
- La stabilité de l'emploi,
- Les revenus du foyer.

Les candidats à la location seront reçus en Mairie par Madame Stéphanie BARATA et Messieurs Maurice CHAUVEAU et Jean-Claude KEFF.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Incendie d'un hangar agricole :**

Étant présent sur les lieux, nous avons constatés l'arrivée des Pompiers de Tarascon-sur-Ariège après un délai de 30 minutes.

Il s'est avéré que la réserve incendie de 17m<sup>3</sup> du réservoir d'eau potable de la Commune était épuisée au bout de 15 minutes s'avérant insuffisant pour circonscrire l'incendie.

Monsieur le Maire prendra contact avec le SDIS pour une étude d'installation de citerne souple de 120 m<sup>3</sup> sur un terrain de la Commune.

Fin de séance 19h45